

Bien vivre ensemble en UAPE



Corbier : 079/464.07.04

Muraz : 079/309.05.91

Perraires : 078/249.66.18

Chers parents,

Cette brochure est née d'une volonté des équipes éducatives de partager avec vous le fruit de leur travail auprès des enfants à propos du « bien vivre ensemble en UAPE ».

La vie en communauté est faite de rencontres, d'échanges et d'enrichissement. Mais parfois, elle peut être contraignante, stressante, oppressante. Des comportements violents dans les mots et dans les gestes peuvent émerger.

Il s'agit d'un phénomène normal chez tout être humain, pour autant que la sécurité physique et psychique de chacun soit assurée.

C'est dans l'optique d'offrir un lieu de vie agréable et épanouissant aux enfants que les équipes ont décidé de travailler avec eux à la construction d'une charte de bien vivre ensemble que chacun s'engage à respecter.

Et comme les adultes sont censés montrer l'exemple, la charte intègre aussi les équipes et parents en définissant la participation de chacun pour assurer des échanges positifs, pour qu'on soit tous gagnants !



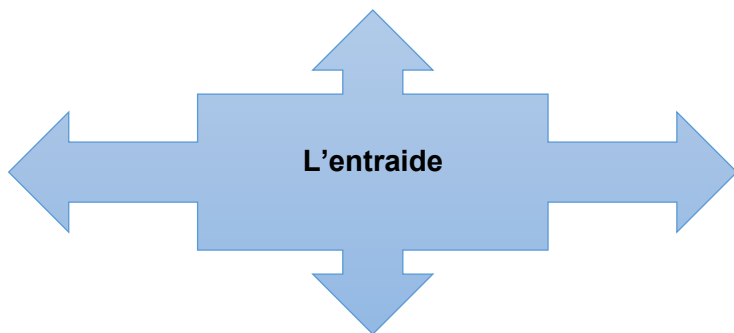
CHARTRE DES ENFANTS

Le respect des autres

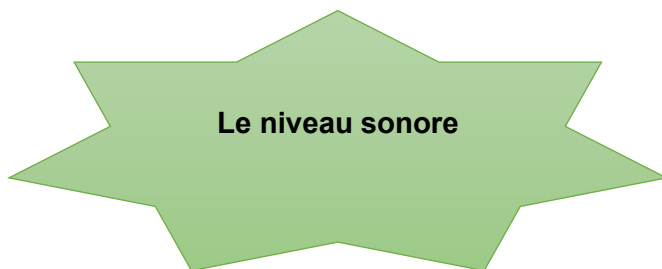
Ecouter les autres quand ils parlent, adopter un langage et des gestes corrects, jouer avec fair-play.

Le respect du matériel

Prendre soin des livres, des jeux et du matériel en général, ranger les jeux au bon endroit, respecter les constructions et dessins des autres.



Participer aux tâches communes, aider ceux qui en ont besoin.



Respecter un niveau sonore correct (adopter un volume de voix correct, rester attentif aux bruits qui m'entourent).

CHARTRE DES EQUIPES EDUCATIVES

Pour le bien-vivre ensemble, nous nous engageons à

- Répondre aux besoins psycho-affectifs, moteurs et cognitifs des enfants.
- Rester impartiaux.
- Respecter les enfants avec leurs particularités.
- Être attentifs à la bonne santé et au bon développement de chaque enfant.
- Proposer aux enfants des projets éducatifs stimulants et qui favorisent la socialisation, l'épanouissement et l'autonomie.



- ❖ Faire preuve de transparence vis-à-vis des familles.
- ❖ Favoriser la collaboration et un lien de confiance avec les parents.
- ❖ Respecter les familles avec leurs particularités.
- ❖ Avancer dans la même direction : le bien-être de l'enfant.
- ❖ Répondre aux besoins des familles dans la mesure du possible.



- ✓ Suivre des formations et développer nos connaissances.
- ✓ Participer activement au bon fonctionnement de l'équipe.
- ✓ Collaborer dans un esprit positif et constructif.
- ✓ Collaborer avec les enseignants et participer aux réseaux.



CHARTRE DES PARENTS

Les parents s'engagent à



- ❖ Respecter les heures d'ouverture de l'UAPE.
- ❖ Avertir en cas d'absence de leur enfant (maladie, sortie de classe, etc...) pendant les heures d'ouverture de l'UAPE.
- ❖ Transmettre les infos importantes (traitement médical, changement de planning, etc...).
- ❖ Informer les équipes éducatives par le téléphone officiel et non par le téléphone portable ou la montre connectée de l'enfant.

- ❖ Informer des changements d'ordre personnel qui ont un impact sur l'enfant (deuil, divorce, maladie, etc...).
- ❖ Informer si leur enfant consulte un thérapeute ou s'il est suivi par un réseau.
- ❖ S'informer de la vie de leur enfant à l'UAPE.
- ❖ Soutenir le travail des équipes éducatives et agir en partenariat avec elles.
- ❖ En cas de conflit, ne pas intervenir directement auprès d'un enfant de l'UAPE, mais s'adresser au personnel éducatif qui en est responsable.

